



## Sommaire exécutif

Consortium national de  
formation en santé

Mandat 110771-003

Analyse comparative de  
l'offre de formation en  
santé en anglais et en  
français

Septembre 2011

**TROUVER**  
**l'équilibre**  
**GAGNER en**  
**performance**



# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1	Objectifs du mandat .....	1
1.2	Méthodologie et limites de la collecte des données .....	1
<b>2.</b>	<b>Principaux enjeux et pistes de réflexion .....</b>	<b>3</b>
2.1	Principaux enjeux.....	3
2.2	Pistes de réflexion.....	5
2.2.1	Agir sur l'offre de formation – pistes de réflexion .....	5
2.2.2	Améliorer l'accès à la formation – pistes de réflexion .....	6

# 1. Introduction

## 1.1 Objectifs du mandat

L'analyse comparative des offres de formation en santé en anglais et en français a comme objectifs :

- de réaliser un inventaire complet de l'offre de formation en santé dans les réseaux postsecondaires publics et privés canadiens, excluant le Québec;
- d'effectuer une analyse comparative entre l'offre en anglais et celle en français;
- de documenter les écarts entre les offres, tant au niveau de la répartition géographique que sur le plan de la diversité des disciplines couvertes et des niveaux de spécialisation;
- d'identifier les enjeux liés à l'accès à la formation en santé en français hors Québec;
- de recommander des pistes de solution à intégrer à la préparation de la phase IV du *Projet de formation et de recherche*.

## 1.2 Méthodologie et limites de la collecte des données

La collecte des données sur les formations offertes en anglais et en français dans l'ensemble du Canada (excluant le Québec) a été réalisée selon les cinq étapes suivantes :

1. La préparation du gabarit préliminaire de collecte des données et la précision des catégories de formation à inclure dans la collecte (les catégories retenues sont présentées à l'annexe 1);
2. La validation du gabarit de collecte des données auprès du comité de suivi et la préparation du gabarit final;
3. La constitution de la liste des institutions d'enseignement publiques et privées pour chaque province et territoire (excluant le Québec) grâce à une première recherche sur Internet. Les ministères d'éducation et les organisations gestionnaires des institutions privées ont par la suite été contactés afin de valider la liste;
4. L'identification des institutions d'enseignement qui offrent de la formation en santé, en anglais et en français, et la réalisation de l'inventaire de ces formations par l'intermédiaire des sites Internet et d'une validation auprès des institutions. Il est à noter que l'inventaire répertorie l'ensemble des programmes de formation en santé et non seulement ceux qui sont présentement financés par le CNFS. **Il est aussi à noter que l'inventaire a été réalisé en date de juin 2011. Par conséquent les programmes qui ont été implantés par la suite n'y sont pas répertoriés;**
5. La constitution d'une matrice qui compile l'ensemble des données pertinentes à chacun des programmes de formation en santé de niveaux collégial et universitaire, soit la province/territoire, l'institution d'enseignement et son statut (public/privé), la catégorie de formation, le nom du programme, le niveau d'enseignement (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, etc.), la langue d'enseignement et la durée du programme.

Les données sur les programmes ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, étant donné le grand nombre d'institutions et de programmes de formation en santé ainsi que la mouvance de ces programmes, elles doivent être prises à titre indicatif seulement. De plus, il est à noter qu'il a été impossible de recueillir les informations sur les collèges privés de la Colombie-Britannique. En effet, malgré des contacts répétés, l'organisme qui chapeaute ces institutions n'a pas fait parvenir l'information nécessaire. Nous savons toutefois qu'aucun collège privé de la Colombie-Britannique ne dispense de formation en santé en français.

**L'inventaire des programmes a été structuré en fonction des niveaux de formation et non en fonction des niveaux d'institution d'enseignement. Par conséquent, une formation universitaire sera identifiée comme telle même si elle est dispensée par une institution d'enseignement collégial, et vice-versa.**

## 2. Principaux enjeux et pistes de réflexion

### 2.1 Principaux enjeux

L'offre de programmes de formation en santé en français représente 6,7 % de l'offre totale hors Québec

Selon le recensement réalisé, 207 institutions d'enseignement dispensent 1 018 programmes de formation en santé de niveau collégial et 117 institutions d'enseignement dispensent 922 programmes de formation en santé de niveau universitaire. De celles-ci, sept institutions offrent 61 programmes collégiaux en français et sept institutions offrent 71 programmes universitaires en français, ce qui représente 5,8 %<sup>1</sup> et 7,7 % de l'offre totale, respectivement.

L'accès à de la formation en santé en français est variable et certaines provinces ainsi que les territoires sont particulièrement désavantagés

L'offre de formation en santé en français, tant de niveau collégial qu'universitaire, est fortement concentrée en Ontario et au Nouveau-Brunswick qui, combinés, accueillent 50 des 61 formations en français de niveau collégial (83 %) et 61 des 71 formations de niveau universitaire (86 %).

Les trois territoires, soit le Nunavut, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, et deux provinces, soit la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, n'offrent aucune formation en santé en français tant de niveau collégial qu'universitaire.

Les francophones n'ont pas accès à de la formation en santé en français de niveau collégial en Alberta et de niveau universitaire en Colombie-Britannique et sur l'Île-du-Prince-Édouard.

Sommaire des formations, par niveau, selon les provinces/territoires

Provinces et territoires	Formation collégiale		Formation universitaire	
	Anglais	Français	Anglais	Français
Nunavut/Yukon/Territoires du Nord-Ouest	6	0	4	0
Colombie-Britannique	109	3	169	0
Alberta	146	0	136	3
Saskatchewan	52	0	20	0
Manitoba	55	2	75	3
Ontario	460	33	337	40
Nouveau-Brunswick	35	18	16	21
Nouvelle-Écosse	41	1	67	4
Île-du-Prince-Édouard	22	4	5	0
Terre-Neuve-et-Labrador	32	0	22	0
<b>TOTAL</b>	<b>958</b>	<b>61</b>	<b>851</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Ce nombre exclut les programmes offerts par les collèges privés de la Colombie-Britannique pour lesquels nous n'avons pu obtenir de l'information. Puisqu'il nous a été confirmé que ces institutions n'offrent aucun programme en français, la proportion réelle de l'offre de programmes collégiaux en français est inférieure à 5,8 %.

**Dans les provinces où de la formation en santé en français est disponible, l'offre est fortement concentrée et de grands territoires sont laissés pour compte**

- En Colombie-Britannique, l'offre est surtout concentrée à Vancouver avec certains programmes offerts à Victoria et à Prince-Georges;
- En Alberta, la formation en santé en français n'est offerte qu'à Edmonton et seulement à Winnipeg au Manitoba;
- En Ontario, malgré sa forte population francophone, certains territoires sont peu ou pas desservis :
  - La formation universitaire est concentrée à Ottawa et à Sudbury;
  - La formation collégiale est également concentrée à Ottawa et à Sudbury. Par contre, le Collège Boréal offre trois programmes à Toronto, un à Windsor et trois programmes dans ses cinq campus du nord-est (Kapuskasing, Timmins, New Liskeard, Nipissing et Hearst);
- Au Nouveau-Brunswick, l'offre de formation en santé en français est concentrée dans les régions suivantes : Edmundston, Campbellton, Bathurst, Shippigan, Dieppe et Moncton;
- Les trois campus du Collège Acadie sur l'Île-du-Prince-Édouard sont localisés à l'ouest et au centre de l'Île, où la population francophone est surtout concentrée.

L'enjeu de l'accès physique aux formations semble moins présent en Nouvelle-Écosse, avec les cinq campus de l'Université Sainte-Anne localisés au centre et à chacune des extrémités de la province.

**L'accès à la formation en français est limité par une offre de programmes incomplète**

Des 25 catégories de formation collégiale, sept ne sont couvertes par aucun programme francophone :

- Trois catégories liées à l'organisation des services de la santé : la gestion de l'information, la gestion des services<sup>2</sup> et les technologies de l'information;
- La stérilisation<sup>3</sup>;
- Trois catégories de pratique en lien direct avec la clientèle : la nutrition, l'optométrie et la santé communautaire.

Quatre des catégories de formation universitaire en santé ne sont pas couvertes par une formation de langue française :

- Une catégorie liée à la gestion des services de la santé : technologies de l'information;
- Trois catégories de programmes de première ligne :
  - Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement;

---

<sup>2</sup> Depuis septembre 2011, une formation en gestion des services est offerte en ligne par le réseau du CNFS.

<sup>3</sup> Programme offert par la Formation continue de La Cité collégiale.

- Jeunesse;
- Santé dentaire;

Il est à noter qu'aucun programme de niveau universitaire en optométrie ou en pharmacie/pharmacologie n'est offert en français.

Le nombre limité de programmes universitaires de deuxième et de troisième cycles constitue un autre enjeu d'accès pour les francophones. En effet, seuls l'Ontario et le Nouveau-Brunswick offrent des formations en santé dans les trois cycles d'étude. Les autres provinces sont limitées aux formations de premier cycle.

## 2.2 Pistes de réflexion

Le développement d'une offre en formation en santé qui répond aux réels besoins des communautés francophones en situation minoritaire nécessite une action à deux niveaux :

- Agir sur l'offre afin d'augmenter le nombre et la diversité des programmes de formation;
- Améliorer l'accès à la formation sur les territoires présentement mal desservis.

### 2.2.1 *Agir sur l'offre de formation – pistes de réflexion*

- Développer la connaissance des besoins spécifiques des communautés francophones en situation minoritaire afin de mieux cibler les interventions et de mettre en place un modèle de livraison adapté;
- Afin d'améliorer l'offre globale hors Québec, cibler le développement des catégories de formation qui sont actuellement absentes ou peu présentes et qui assurent des services de première ligne, par exemple :
  - Programmes absents :
    - ◆ Pharmacie;
    - ◆ Optométrie;
    - ◆ Médecine dentaire;
  - Programmes absents sur certains territoires :

Catégories de formations<sup>4</sup> absentes sur certains territoires (✓ = absence)

Provinces/territoires	Déficiences intellectuelles et troubles envahissants du comportement	Préposés aux bénéficiaires	Réadaptation	Santé mentale et dépendances	Soins et sciences infirmières	Travail social
Nunavut et territoires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Colombie-Britannique			✓	✓		✓
Alberta	✓	✓				✓
Saskatchewan	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Manitoba	✓	✓	✓	✓		
Ontario						
Nouveau-Brunswick						
Nouvelle-Écosse	✓	✓	✓	✓	✓	
Île-du-Prince-Édouard	✓		✓	✓	✓	
Terre-Neuve-et-Labrador	✓	✓	✓	✓	✓	✓

### 2.2.2 Améliorer l'accès à la formation – pistes de réflexion

L'accès à une offre diversifiée de programmes est problématique lorsqu'un territoire présente une concentration francophone trop faible pour facilement rentabiliser la mise en place de programmes ou encore lorsque les institutions en place n'ont pas développé l'offre en français, malgré une population francophone plus importante.

Les pistes suivantes sont proposées :

- Développer le plein potentiel des nouvelles technologies (telle la formation à distance) afin d'élargir la distribution des programmes de formation déjà en place;
- Consolider le réseau de formation en français à l'échelle du Canada hors Québec afin d'optimiser le partage et la planification de l'offre de programmes :
  - Assurer que l'ensemble des domaines de formation sont offerts hors Québec;
  - Faciliter le déplacement des étudiants francophones vers les pôles où les formations sont offertes (incitatifs financiers, par exemple);

<sup>4</sup> Inclut la formation de niveaux collégial et universitaire.



- Maintenir les efforts de développement et de consolidation des partenariats :
  - Partenariats interprovinces afin de faciliter l'accès vers les programmes à l'extérieur de la province d'origine;
  - Identifier d'autres potentiels de partenariats comme les conseils scolaires et les organismes socio-communautaires;
- Maintenir les efforts de promotion de l'offre de formation de langue française et des avantages d'étudier en français :
  - Augmenter le rayonnement des formations existantes afin d'augmenter le recrutement d'étudiants et leur rétention dans le réseau francophone.